

# LE PRIMITIF



# BUDGET IF 2007



Le budget 2007 de Charenton a été adopté par le Conseil municipal. Il permettra de préparer l'avenir, de développer l'offre des services rendus aux Charentonnais, d'améliorer leur cadre de vie dans tous les quartiers de la ville. La Municipalité poursuit sa volonté de maintenir une situation financière saine ainsi que des taux de fiscalité parmi les plus faibles du département. Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint chargé des finances, présente et commente le budget pour l'année en cours.

## Charenton Magazine : Quels sont les grands principes du Budget 2007 ?

**Hervé Gicquel** : Approuvé à la majorité du Conseil municipal, par 29 voix contre 6 (Groupe Réunir pour Changer), le budget 2007 est en hausse de 15,3 %, par rapport à l'année 2006, et atteint 62,8 millions d'euros.

La municipalité poursuit les projets de développement et conduit des actions conformes aux attentes en anticipant l'évolution sociologique.

Ce budget témoigne enfin de notre volonté d'agir de telle sorte que Charenton soit toujours considérée comme une ville accueillante, équilibrée et paisible, une ville attractive à travers un panel de services de grande qualité qu'elle offre à la population quelles que soient les générations.

## C. M. : Quelles sont les principales caractéristiques du Budget 2007 ?

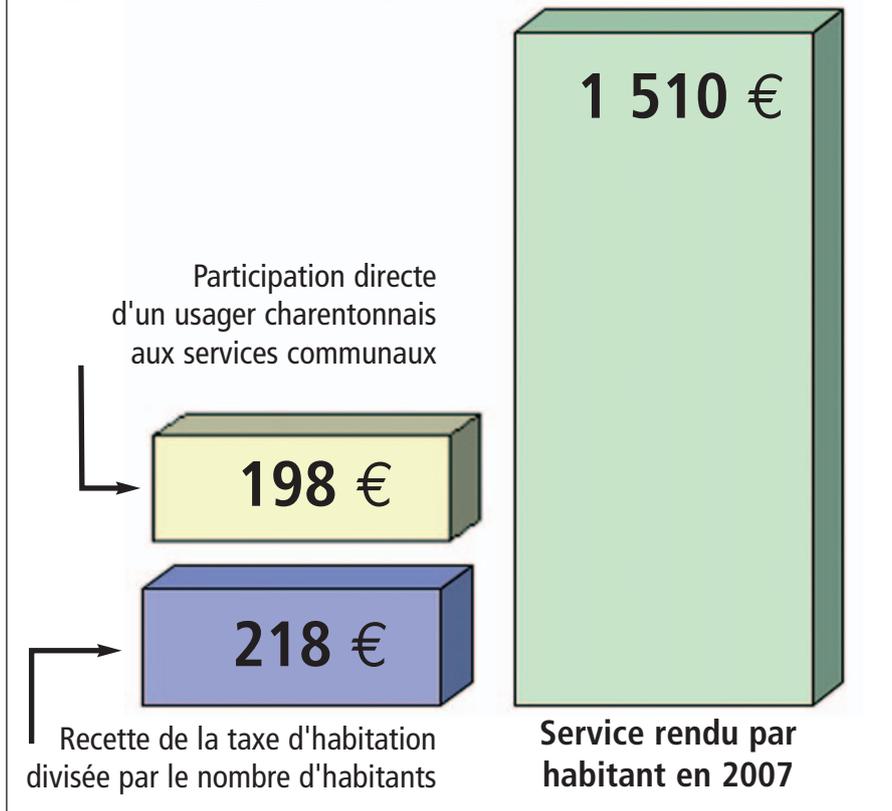
**H. G.** : J'en relève trois :

- **Des taux inchangés pour la fiscalité locale, pour la quatrième année consécutive** grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à la recherche constante d'économies. En témoigne, la progression plus forte des recettes réelles de fonctionnement (4,4 %) par rapport à celle des dépenses (3,2 %).

- **La variété et la qualité des services à la population** qui place Charenton en tête des villes de même strate pour les services rendus. Il se définit grâce à une unité de mesure intitulée "ratio de service rendu", qui progresse constamment depuis quatre ans. Il atteint cette année 1 510 € par Charentonnais contre une moyenne de 1 174 € en 2006 en France.

Cette notion de "service rendu" regroupe tous les domaines de l'action municipale mobilisant au total 664 personnels communaux dont l'effectif varie modérément.

## Rapport du service rendu par habitant en 2007 et contributions des Charentonnais



Pour illustrer cette notion, je citerai quelques-uns des services ou des activités qui seront sensiblement renforcés : entre autres, l'entretien de nouveaux espaces verts, l'embauche de personnel pour la sécurité aux abords des écoles et la surveillance



▲ Cet été, un nouveau bâtiment administratif ouvrira ses portes 11, rue de Valmy, pour davantage de services publics au cœur du quartier.

◀ La Municipalité améliore constamment le cadre urbain et les nombreux espaces verts de la ville.



Parmi les services rendus, le portage de repas, assuré 7 jours sur 7 au domicile des personnes âgées, par l'intermédiaire du Service Retraités.

de la voirie, la mise en place de l'accueil en demi-journée dans les centres de loisirs, le secteur jeunesse avec l'association Aliaj, le soutien accru de la ville au service du maintien à domicile en faveur de nos aînés ainsi qu'aux différentes associations charentonnaises, la dernière tranche de l'informatisation des classes....

- **Le volume élevé des investissements dans les secteurs.**

**C.M. : Le budget consacre en effet une part importante à l'investissement, pouvez-vous l'illustrer ?**

**H.G. :** Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 10 061 788 € (hors réaménagement de dette) en hausse de 4,3 %. Elles comprennent les dépenses d'équipements qui atteignent 7 292 218 € en progression de 6,75 % par rapport à 2006.

La ville s'efforce constamment d'embellir le cadre urbain. De nouvelles actions sont entreprises pour créer et moderniser des équipements publics qui amélioreront sans conteste les conditions d'accès des Charentonnais aux différentes activités que la ville leur propose. Un effort particulier sera consacré à l'égard des adolescents et des futurs lycéens.

Le ratio de dépenses d'équipement 2007 par habitant atteint 278 € contre 259 € en 2006. L'effort en matière d'investissements sera une nouvelle fois conséquent.

Le budget intègre un certain nombre de dépenses dont notamment la Maison pour les Jeunes, la rénovation du gymnase Henri Guérin et l'extension de la maternelle La Cerisaie, ainsi que les dépenses d'aménagement du patrimoine communal.



Les grandes entreprises implantées à Charenton, comme Natixis Liberté II, contribuent aux nouvelles ressources fiscales de la ville.

### C.M. : Comment financer un tel budget ?

**H. G. :** Notre commune amorce cette année un nouveau programme de modernisation de ses équipements et développe, par ailleurs, une offre de services de grande qualité. Ce double objectif implique une stratégie financière rigoureuse.

Notre situation financière est saine. Cela s'explique par l'attractivité de notre territoire, en proximité de la capitale, mais aussi par la vigueur économique de nos entreprises, le dynamisme des recettes fiscales, la recherche constante de financements externes et enfin par la maîtrise de l'endettement.

La stratégie de la municipalité, qui consiste à favoriser l'implantation de grandes entreprises porte pleinement ses fruits, en particulier avec les nouvelles contributions de Natixis Liberté II et de la Banque Fédérale Mutualiste. De nouvelles ressources fiscales viennent s'agréger aux finances communales, ce qui allège d'autant la fiscalité des foyers charentonnais.

### C.M. Quelle est la situation financière de Charenton en 2007 ?

**H. G. :** A Charenton, malgré un programme d'investissements 2007 conséquent, nous prenons l'engagement de financer les équipements par nos ressources propres (autofinancement, excédent antérieur, subventions en provenance d'organismes, telle que la Caisse d'Allocations Familiales.

Alors qu'elle n'a contracté aucun emprunt depuis 2005, Charenton se fixe comme autre priorité la réduction de l'endettement. Si en 2003 et 2004, la commune a eu recours à l'emprunt, cet endettement était conjoncturel car destiné à financer l'acquisition du terrain du lycée, l'école maternelle Conflans et la crèche des Bordeaux.

Depuis, nous procédons régulièrement au réaménagement de la dette mais aussi au remboursement anticipé d'emprunts anciens (dont les taux sont plus élevés que notre taux moyen).

### Charenton reste donc l'une des communes les moins endettées du Val-de-Marne.

### C.M. Quel est le niveau de la fiscalité à Charenton par rapport aux autres communes ?

**H. G. :** Charenton est l'une des 47 communes du Val-de-Marne dont les quatre taxes (habitation, foncières bâti et non bâti et professionnelle) sont les plus faibles.

Charenton présente un taux de taxe d'habitation inférieur à 10 %, ce qui est extrêmement rare en Ile-de France. A titre d'exemple, un couple avec deux enfants à charge s'acquittera d'une

taxe d'habitation moyenne de 342 € contre 545 € en moyenne dans les autres communes du département sur la base d'une valeur locative d'un appartement équivalente à 4 114 € (valeur locative moyenne du département).

La bonne santé économique et financière de la ville est reconnue par les observateurs en particulier des consultants et des établissements financiers spécialistes des collectivités locales.

En conclusion, Charenton poursuit sa quête d'un cadre de vie en constante amélioration avec à la clé des services de qualité. ■

**Votre élu chargé des finances :**  
**herve.gicquel@charenton.fr**  
**Informations : www.charenton.fr**

## Situation financière de la Ville à partir d'indicateurs nationaux \*

RATIOS	CA 2006 CHARENTON	BP+BS 2007 CHARENTON	BP 2006 Moyenne nationale de la strate comprise entre 20 000 et 50 000 habitants**
Dépenses réelles de fonctionnement Population totale	1 405,41 €	1 509,95 €	1 174 €
Produit des impositions directes Population totale	813,35 €	848,11 €	506 €
Recettes réelles de fonctionnement Population totale	1 684,24 €	1 652,05 €	1 281 €
Dépenses d'équipement brut Population totale	184,97 €	278,67 €	405 €
Encours de la dette / Population totale	968,99 €	968,99 €	1 042 €
Dotation globale de fonctionnement Population totale	402,25 €	406,64 €	295 €
Dépenses de personnel Dépenses réelles de fonctionnement	60 %	59 %	55,9%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	77 %	77 %	110,90%
Dépenses réelles de fonct. et remboursement de la dette en capital Recettes réelles de fonctionnement	90,78 %	97 %	99,70%
Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de fonctionnement	10,98 %	16,87 %	31,70%
Encours de la dette Recettes réelles de fonctionnement	57,53 %	59 %	81%

\* Les 11 ratios devant figurer en annexe des documents budgétaires des communes de plus de 3 500 habitants (en application art. L. 2313-1 du CGCT)  
 \*\* Sources : DGCL "Tableaux de synthèse à partir des budgets primitifs des communes en 2006" - Avril 2007

## ► Taux de la fiscalité en 2007 à Charenton \*

	Taux Charenton	Fiscalité Communauté de communes	Taux global	Taux moyens départementaux 2006 (y compris fiscalité intercommunale)
Taxe d'habitation	9,15 %	0,79 %	9,94 %	15,83 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %	19,19 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %	61,53 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %	17,53 %

\*Les taux de la fiscalité locale sont inchangés depuis 2004 aussi bien au niveau de notre ville que de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice.

Vendredi 13 avril 2007 Edition du Val-de-Marne

le Parisien

Charenton est l'une des 47 communes du Val-de-Marne dont les quatre taxes (habitation, foncières bâti et non bâti et professionnelle) sont les plus faibles, avec notamment un taux de taxe d'habitation inférieur à 10%.

Communes	Taxe d'habitation		Foncier / Bâti	
	2007	Augm. en % 2006/2007	2007	Augm. en % 2006/2007
ABLON-SUR-SEINE *	-	-	-	-
SUCY-EN-BRIE	21,91	2,29	20,07	2,29
CRETEIL	18,79	2,01	22,93	2,00
ALFORTVILLE	14,78	1,93	17,58	1,97
L'HAY-LES-ROSES	17,58	1,80	21,55	1,79
VINCENNES	12,8	1,51	16,77	2,13
FONTENAY-SOUS-BOIS	13,74	1,48	15,49	1,51
CHEVILLY-LARUE	6,41	1,26	13,15	0,77
FRESNES	15,81	1,02	22,3	1,00
VALENTON	17,89	1,02	19,5	0,98
NOISEAU	10,95	1,01	14,92	1,02
IVRY-SUR-SEINE	10,16	0,99	29,5	0,99
SAINT-MANDE	10,49	0,96	13,48	0,97
BONNEUIL-SUR-MARNE	15,73	0,51	25,68	0,67
GENTILLY	6,35	0,16	26,59	0,19
ARCUEIL	14,29	0,00	20,95	0,00
BOISSY-SAINT-LEGER	19,01	0,00	18,93	0,00
BRY-SUR-MARNE	11,93	0,00	21,21	0,00
CACHAN	17,19	0,00	20,69	0,00
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	16,94	0,00	19,53	0,00
<b>CHARENTON</b>	<b>9,15</b>	<b>0,00</b>	<b>13,74</b>	<b>0,00</b>
CHENNEVIERES	13,48	0,00	13,7	0,00
CHOISY-LE-ROI	14,64	0,00	23,76	0,00
JOINVILLE-LE-PONT	13,98	0,00	23,68	0,00
LE KREMLIN-BICETRE	13,96	0,00	19,51	0,00
LIMEIL-BREVANNES	20,76	0,00	20,76	0,00
MAISONS-ALFORT	11,85	0,00	11,81	0,00
MANDRES-LES-ROSES	13,83	0,00	18,32	0,00
MAROLLES-EN-BRIE	13,51	0,00	17,68	0,00
ORLY	14,93	0,00	17,48	0,00
ORMESSON-SUR-MARNE	15,05	0,00	16,44	0,00
PERIGNY-SUR-YERRES	14,94	0,00	14,94	0,00
LE PERREUX	10,96	0,00	19,54	0,00
LE PLESSIS-TREVISE	13,4	0,00	16,5	0,00
LA QUEUE-EN-BRIE	19,5	0,00	21,2	0,00
RUNGIS	4,96	0,00	6,37	0,00
SAINT-MAUR	11,83	0,00	11,83	0,00
SAINT-AURICE	12,38	0,00	15,42	0,00
SANTENY	13,21	0,00	13,05	0,00
THIAIS	10,75	0,00	10,57	0,00
VILLECRESNES	13,63	0,00	16,86	0,00
VILLEJUIF	18,63	0,00	23,76	0,00
VILLENEUVE-LE-ROI	20,65	0,00	25,73	0,00
VILLENEUVE-ST-GEORGES	21,28	0,00	18,06	0,00
VILLIERS-SUR-MARNE	22,31	0,00	21,07	0,00
VITRY-SUR-SEINE	11,5	0,00	17,64	0,00
NOGENT-SUR-MARNE	15,6	-9,09	19,22	-9,13
Moyenne départementale	14,12	0,19	18,07	0,19

# Les dépenses d'équipement spécifiques de l'année 2007 : 7 292 218 €

**Des opérations  
pluriannuelles : 4 291 848 €**

## BÂTIMENT

Réhabilitation du gymnase  
Henri Guérin : 2 136 832 €  
Réhabilitation complète et extension  
de l'Espace jeunesse Aliaj : 1 060 405 €



Les locaux d'Aliaj sont en cours de construction. Ils seront disponibles en septembre 2007.

Eglise Saint Pierre : travaux de couverture  
et ravalement : 436 800 €  
Transformation et extension  
de la maternelle La Cerisaie : 277 811 €  
Aménagement du nouveau bâtiment  
communal situé 11, rue de Valmy : 100 000 €  
Etude en vue du regroupement de plusieurs  
services municipaux : 15 000 €  
Etude pour l'aménagement de la Passerelle  
de l'embarcadère : 15 000 €

## VOIRIE

Travaux sur la place de l'église :  
1<sup>ère</sup> phase : 250 000 €



L'actuel gymnase Henri Guérin sera entièrement reconstruit, dans la perspective de la construction du futur lycée.

**Des travaux d'aménagement  
(dépenses courantes liées au patrimoine)  
2 035 731 €**

sont ainsi décomposés :

**ESPACES VERTS : 130 000 € dont**  
Réaménagement des aires de jeux  
au jardin du Cardinal de Richelieu : 55 000 €  
**Fleurissement de la ville :**  
Place des Marseillais : 25 000 €  
Entrées Bobillot : 15 000 €  
Plantation d'arbres  
d'alignement : 20 000 €  
Nouvelle fontaine et borne d'eau pour  
le terrain de sports rue Necker : 5 000 €

**VOIRIE : 658 000 € dont**  
Rénovation du trottoir et du  
stationnement Quai des Carrières : 156 000 €  
Rénovation de la voirie de la  
rue Marius Delcher : 140 000 €  
Comblement de la Carrière  
avenue de Gravelle : 119 000 €  
Réfection du revêtement  
de surface autour du jardin de  
Cardinal de Richelieu : 100 000 €  
Réparation de la piste  
d'athlétisme suite au sinistre  
au stade Henri Guérin : 66 000 €  
Nouveaux passages piétons pour  
personnes à mobilité réduite : 32 000 €  
Panneaux directionnels :  
1<sup>ère</sup> tranche de travaux : 30 000 €

**ECLAIRAGE PUBLIC : 180 500 €**  
Rénovation de l'éclairage rue de Paris,  
1<sup>ère</sup> tranche de travaux : 90 000 €  
Changement de lanternes  
et amélioration de l'éclairage piétons  
rue Victor Hugo : 33 000 €  
Renforcement de l'éclairage  
passerelle Valmy : 27 000 €  
Installation de feux tricolores  
place Aristide Briand, 2<sup>ème</sup> tranche : 16 000 €  
Changement de candélabres : 10 000 €  
Remplacement de lanternes  
vétustes rue de l'Abreuvoir : 4 500 €

**CIMETIÈRES : 50 000 €**  
Travaux cimetière ancien  
(rénovation des allées, plantations)



**BÂTIMENTS : 1 017 231 € dont**  
Administratifs : 292 525 €  
Scolaires et jeunesse : 250 580 €  
Sportifs : 168 100 €  
Crèches : 246 556 €  
Culturels : 41 400 €

**Des acquisitions de matériel  
pour tous les secteurs :  
300 035 €**

**Des acquisitions de mobilier  
pour tous les secteurs :  
430 893 €**

**Des acquisitions de matériel  
informatique et de logiciels :  
90 850 €**

**Des travaux de téléphonie :  
114 830 € dont**  
Raccordement en fibre optique du bâtiment  
communal situé 11, rue de Valmy : 40 000 €  
Raccordement du nouveau bâtiment  
Aliaj en fibre optique : 26 000 €  
Remplacement de l'Autocom pour la  
maternelle Champ des Alouettes : 5 500 €

**Des dépenses d'urbanisme :  
18 031 € dont**  
Plan Local d'Urbanisme : modification  
du Plan d'Occupation des Sols : 18 000 €

**Des dépenses juridiques :  
10 000 €**  
Frais d'insertion pour passation  
d'appels d'offres